

# La LETTRE DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

#08 - JANVIER 2017

## À LA UNE :

- Les défis importants du Forum métropolitain du Grand Paris
- Changement de nom mais continuité visuelle !
- À l'agenda



## Les défis importants du Forum métropolitain du Grand Paris

**Les élus du nouveau Bureau du Forum métropolitain du Grand Paris se sont réunis ce mardi 10 février au matin sous la présidence de Jean-François Vigier, élu le 16 décembre dernier.**

Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, Anne Hidalgo, maire de Paris et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris y étaient notamment présents. Conformément aux nouveaux statuts, les présidents des associations de maires des départements franciliens et de l'AMIF étaient également conviés. Ainsi, Valérie Lacroute, députée-maire de Nemours et présidente de l'Union des Maires de Seine-et-Marne, Jean-Raymond Hugonet, maire de Limours et

président de l'Union des Maires d'Essonne, et Stéphane Beudet, maire de Courcouronnes et président de l'AMIF ont répondu présents.

Les élus ont fixé des objectifs de travail qui doivent répondre aux préoccupations partagées par l'ensemble des collectivités territoriales de l'Île-de-France. En effet, si l'objet principal du syndicat reste la construction métropolitaine, celle-ci doit être considérée avec un périmètre qui sera peut-être appelé à évoluer et avec des liens à renforcer avec les territoires périurbains et ruraux de la région. Ainsi, un travail sera mené dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'AMIF afin d'impliquer davantage ces territoires au destin lié.

## Anticiper les possibles évolutions institutionnelles

**La réforme institutionnelle métropolitaine, que les élus jugent inachevée, reste donc le dossier majeur des travaux du Forum métropolitain du Grand Paris.**

Pour cela une première phase servira à dresser un premier bilan des dispositions issues des lois MAPTAM et NOTRe ; de la mise en place de la Métropole du Grand Paris, de l'installation et du statut des Établissements Publics Territoriaux, de l'achèvement de la carte intercommunale sur l'ensemble de la région, des transferts de compétences opérés ou à venir, de l'état d'avancement des projets de territoires, des ressources des collectivités... cette première phase permettra également d'analyser les différents scénarios possibles d'évolution institutionnelle et d'en anticiper les effets. Ce travail technique et exhaustif se réalisera lors du premier semestre 2017, parallèlement à une actualité politique riche.



## Continuer le travail sur les solidarités financières

Le Forum métropolitain du Grand Paris continuera également son travail relatif à la refonte des dotations et des systèmes de péréquation financière en Île-de-France. Refusant l'idée d'une diminution continue des dotations de l'État, les élus s'attachent néanmoins à optimiser leurs dépenses et à la solidarité entre les territoires dans un contexte de contrainte budgétaire.

Parallèlement, un séminaire sera organisé sous le pilotage de Philippe Laurent sur l'évaluation des conséquences financières de l'application de la loi NOTRe.

## Concertation, aménagement, mobilité, articulation entre les territoires seront également au programme

D'autres thématiques importantes seront travaillées au sein du Forum métropolitain du Grand Paris, qui représente pour les collectivités un lieu propice au travail commun et projectif, indépendant des enjeux de pouvoir. Ainsi, à l'initiative de la Ville de Paris, du STIF et de la MGP, le syndicat pourrait conduire avec l'AMIF une étude de projection sur les mobilités métropolitaines à l'échelle de 2030. Mais aussi le travail des élus sur les relations entre collectivités territoriales et outils d'aménagement de l'Etat, sur la concertation, sur les articulations entre territoires continuera dans l'année à venir. L'ensemble de ces éléments fait l'objet d'un document d'orientation, disponible prochainement sur le site internet du syndicat mixte..

## Organisation d'un colloque métropolitain au salon des maires d'Île-de-France

Les élus ont également validé la tenue d'un colloque métropolitain, le jeudi 30 mars au matin durant le salon des maires d'Île-de-France.





## Changement de nom mais continuité visuelle !

Après 7 ans d'existence, le syndicat mixte Paris Métropole a été déterminant dans la défense des intérêts des collectivités territoriales dans la construction métropolitaine.

Mais au-delà, les élus s'accordent à dire que le syndicat a permis l'émergence d'une culture politique nouvelle et inédite dans laquelle, élus de toutes sensibilités, d'intérêts locaux parfois divergents, de zone urbaine très dense ou péri-urbaine, ont appris à se connaître, à se considérer mutuellement, à travailler ensemble

dans l'intérêt commun et dans le renforcement de leurs convergences.

Si le syndicat mixte change de nom aujourd'hui, les élus souhaitent symboliquement montrer une continuité dans cet esprit et dans leurs travaux et garder l'identité visuelle du syndicat, aujourd'hui reconnaissable par tous.

Dans quelques jours, le logo du syndicat et son identité visuelle seront révélés, juste adaptés au nouveau nom, sans changement majeur.

## À l'agenda en 2017

*Calendrier prévisionnel des instances du Forum métropolitain du Grand Paris*

### Prévisionnel :

- **Mardi 14 février - 8 h** : Comité syndical (lieu à définir)
- **Jeudi 30 mars - 8 h 30** : Bureau puis colloque à 10 h 30 au salon des maires d'Île-de-France
- **Mardi 11 avril - 8 h** : Réunion du Bureau
- **Mardi 16 mai - 8 h** : Réunion plénière ouverte à tous les membres
- **Mardi 27 juin - 8 h** : Réunion du Bureau
- **Mardi 12 septembre - 8 h** : Réunion du Bureau
- **Mardi 10 octobre - 8 h** : Réunion plénière ouverte à tous les membres
- **Mardi 14 novembre - 8 h** : Réunion du Bureau
- **Mardi 12 décembre matinée** : Comité syndical (renouvellement des instances) lieu à définir